



SPORT, TOURISME



Parcours d'eaux vives à Bergerac : un équipement structurant multifacettes

Le projet de parcours d'eaux vives à Bergerac a été présenté vendredi 16 avril à Creysse aux élus du Bergeracois par le Conseil départemental de la Dordogne, la Communauté d'agglomération bergeracoise (CAB), EDF et un partenaire privé.

Publié le 19 avril 2021

Imaginé depuis une vingtaine d'années, ce projet entre dans une phase concrète : il va être soumis au vote de l'Assemblée départementale les 27 et 28 avril prochains, à l'occasion de la session consacrée au vote du budget supplémentaire.

Le projet de parcours d'eaux vives a été conçu pour être aménagé à hauteur du barrage de Bergerac. Il allie à la fois mobilité, animation territoriale, développement touristique, service à la population, continuité écologique et production d'énergie verte.

Le Département de la Dordogne souhaite prendre la maîtrise d'œuvre pour la construction du parcours d'eaux vives, en déviant la rivière Dordogne tout en assurant sa continuité écologique. Il comprendrait une rivière artificielle, praticable en canoë, mini-raft, et une vague pour la pratique du surf. La construction d'un bâtiment en intégration paysagère est également envisagée. L'ensemble deviendrait une nouvelle base départementale.

Le coût du projet de parcours d'eaux vives est estimé à 10M€ TTC, dont 6M€ HT rien que pour le parcours. Un calendrier prévisionnel envisage les premières études dès cette année une mise en eau en 2024.

En parallèle de l'aménagement du bassin d'eaux vives, un équipement qui n'existe pas encore dans le grand Sud-Ouest, la CAB construirait une passerelle pour le relier à la voie verte située sur l'autre rive, tandis qu'un privé prévoit d'aménager un camping de standing. Enfin, EDF prévoit l'installation d'une nouvelle turbine sur le barrage pour la production hydroélectrique permettant de produire de l'énergie verte.